

## HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A incluse)

### « VENTES »

Montant de la transaction	Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction
Jusqu'à 75 000 €	10 %
De 75 001 € à 150 000 €	9 %
De 150 001 à 200 000 €	8 %
De 200 001 à 250 000 €	7 %
De 250 001 à 400 000 €	6 %
À partir 400 001 €	5 %

Terrains et locaux commerciaux	10 %
Parkings et Boxes	Forfait 3 500 €

Les honoraires de transaction sont à la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur selon les conditions du Mandat.

### « LOCATIONS »

Usage Habitation	<u>Montant des honoraires à la charge du bailleur :</u> <i>Prestation de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 12,00 € ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable</i> <i>Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable.</i> <u>Autres prestations (à la charge exclusive du BAILLEUR) : 250€ TTC</u> <u>Montant des honoraires à la charge du LOCATAIRE :</u> <i>Prestation de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 12,00 € ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable</i> <i>Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € ttc/m<sup>2</sup> de surface habitable.</i>
---------------------	---

LOCAL COMMERCIAL : un trimestre charges comprises à la charge du preneur